

eux seuls ? Est-ce en souvenir de S. François ? J'aime à le croire. C'est en effet, sous les murs de cette vénérable Basilique que fut approuvée par le Pape la Règle des Frères Mineurs. C'est cette même Basilique tombant en ruine, que le Souverain Pontife vit un jour, dans un songe, soutenue par les épaules amaigries du pauvre mendiant venu de l'Ombrie.

Quelques jours après, nous avions à notre tour la faveur de l'Exposition des Quarante Heures, dans notre église de Saint Antoine : elle a commencé le Dimanche dans l'octave du T.-S. Sacrement. La messe solennelle fut chantée par un étudiant du Collège qui montait à l'autel pour la première fois. Cette touchante cérémonie d'une première messe se renouvelait ici pour la quatrième fois depuis huit jours ; elle a eu lieu précédemment le dimanche de la Trinité, le jour de S. Philippe de Néri et le Jeudi du T.-S. Sacrement ; ces deux dernières fêtes sont d'obligation à Rome, comme le dimanche. Nos quatre jeunes confrères avaient eu l'honneur d'être élevés au sacerdoce le Samedi de la Trinité. L'un d'eux eut la consolation, le jour de sa première messe, de distribuer la sainte communion à ses parents venus à Rome pour la circonstance, et notamment à son frère et à sa sœur, qui avaient attendu ce beau jour pour faire leur première communion.

Avant de nous quitter pour se rendre en France, le Révérendissime Père Général avait été admis en audience privée auprès du Souverain Pontife, et avait profité de cette circonstance pour lui offrir le cinquième volume de la nouvelle édition des *œuvres de S. Bonaventure*, ainsi que la première année de l'*Oriente serafico* et le *Poème de S. Antoine de Padoue*. (1) Sa Sainteté, après avoir loué la magnifique édition des œuvres du Docteur Séraphique, daigna bénir d'une manière spéciale ceux de nos Pères qui s'emploient avec tant d'ardeur à cette remarquable publication ; il accorda avec bonté la même faveur au zélé directeur de l'*Oriente Serafico* et à la pieuse Clarisse qui a consacré son talent à chanter le grand thaumaturge franciscain. Nous engageons vivement nos lecteurs, qui pourraient se le procurer, à lire ce "Poème de S. Antoine" que le Saint Père a béni et que le Rme. Père Général a honoré d'une lettre élogieuse, "persuadé, écrivait-il à l'auteur, que ce poème contribuera à développer le culte de cette aimable Saint."

Le 23 mai nous avons perdu, au collège S. Antoine un Religieux qui a fait peu de bruit sur la terre pendant sa vie, mais duquel le Seigneur a dû dire : "*Serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui*. Bon et fidèle serviteur, entrez dans la joie de Votre Seigneur."

Fr. Antoine Marchi est mort à quatre-vingt cinq ans. Il était de la Province de Bologne, comme notre Rme. P. Général. Après la suppression des couvents d'Italie en 1866, il fut appelé à

(1) *Poème de S. Antoine de Padoue*, Chez les Clarisses de Grenoble (Isère) in- 12 de XXVI-344 pages.